

## **Enfin le retour de la Commission européenne sur le Plan Stratégique Wallon pour la PAC : l'urgence d'atterrir et de se reconnecter à la réalité**

**Incroyable mais vrai. Nous sommes en juin 2022, période à laquelle les agriculteurs et agricultrices doivent planifier leur année culturale 2023. Pourtant, les agriculteurs wallons ne connaissent toujours pas les règles à respecter pour penser et gérer leurs fermes. Pourquoi ? Le Plan Stratégique wallon (PSW) n'est toujours pas ficelé.**

La faute à qui, nous demande-t-on ? Au trilogue européen (commission, conseil et parlement) qui aura mis des mois, des années, à se mettre d'accord sur le cadre commun ? Aux politiques wallons qui n'auront pas bouclé la négociation en temps voulu, la Wallonie ayant rentré son plan hors délai ? Aux incompréhensions entre la Commission européenne et l'administration wallonne ?

**Qu'importe les fautifs, il faut d'urgence atterrir car sur le terrain, nous sommes bloqués ! Nous n'avons pas de réponses à de nombreuses questions :**

- Quelles cultures pourront être semées cet automne ?
- Quelles surfaces environnementales doivent être prévues ?
- Quel niveau d'aide pour mes prairies permanentes ?

Quelques questions basiques pour lesquelles nous n'avons malheureusement toujours pas de réponse concrète. **Inutile de préciser que cette situation n'est pas normale, d'autant plus dans un secteur qui a besoin de pouvoir se projeter :** plan de culture, commande des semences pour fin de l'été et début d'automne, aménagement pour la biodiversité. Tous ces éléments se réfléchissent bien en amont dans une ferme et ne peuvent pas attendre la finalisation d'un plan régional.

**Il n'est pas normal que des tergiversations administratives et politiques empêchent nos agriculteurs et agricultrices de se préparer correctement.** La réalité de terrain doit être prise en considération dans les discussions et, surtout, guider les prises de décisions dans les prochains mois.

**La Commission européenne a (enfin) transmis sa lettre d'observation à la Wallonie.** Visiblement, des incompréhensions existent entre les fonctionnaires européens et wallons. Nous espérons que ces dernières seront rapidement réglées. Aussi nous demandons un agenda pour la concertation sur la mise en place pratique de la PAC sur le terrain. **L'heure est donc à une clarification rapide des futures mesures du PSW afin que nos agriculteurs et agricultrices puissent rapidement (et sereinement) prendre les bonnes décisions dans leur exploitation.** C'est la condition pour bien appliquer la PAC en 2023, ce que nous souhaitons à la FUGEA.

### Contacts

- Philippe Duvivier – *Président* : 0491 56 33 86
- Hugues Falys – *Porte-parole* : 0497 61 64 14
- Yves Vandevoorde – *Coordinateur politique* : 0491 39 49 50

